

ANNONCE

Examen professionnel supérieur pour gestionnaires d'entreprise diplômé(e)s de la branche automobile 2024

L'Union Professionnelle Suisse de l'Automobile (UPSA), réalise au mois de septembre 2024 un examen professionnel supérieur pour gestionnaires d'entreprise en langue française conformément au règlement du 5 février 2014.

Si le nombre de candidats est suffisant, cet examen sera organisé au centre de formation et de formation continue de l'UPSA, Mobilcity, 3006 Berne, aux dates suivantes :

Du lundi 02 au vendredi 06 septembre 2024

Frais d'examen et de matériel :

- Frais d'examen	CHF	1'400.— hors TVA
- Prestations d'organisation	CHF	300.— plus TVA

Ces sommes ne sont à verser qu'à notre demande.

L'inscription à l'examen doit parvenir à l'UPSA, Formation, Wölflistrasse 5, 3006 Berne, au plus tard avant le **15 février 2024** à l'aide du formulaire d'inscription officiel accompagné des documents mentionnés dans l'article 3.2 du règlement du 5 février 2014.

Les inscriptions incomplètes ou non conformes aux exigences d'examen ne pourront pas être prises en compte.

Si le nombre de candidats inscrits satisfaisant à toutes les conditions d'admission prescrites dans le règlement dépassait le nombre fixé, **l'admission se ferait dans l'ordre de réception des inscriptions** (cachet de la poste).

Les formulaires d'inscription et le règlement relatif à l'organisation de l'examen professionnel supérieur de la branche automobile peuvent être obtenus auprès de l'UPSA, Wölflistrasse 5, 3006 Berne, www.agvs-upsa.ch.

Berne, janvier 2024

UNION PROFESSIONNELLE SUISSE DE L'AUTOMOBILE (UPSA)

Pour la commission d'examen professionnel supérieur :

Le président: M. Bächtold
Le secrétaire: T. Jäggi